2025 2026

LE GUIDE
DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

MATERNELLE – ÉLÉMENTAIRE

CUGNAUX

ville-cugnaux.fr

MÉMENTO
LES HORAIRES

7h30 - 8h50
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (ALAE)
Les enfants peuvent être déposés jusqu'à 8h45 à l'Alae.

9h - 12h
CLASSE

12h - 14h05
PAUSE MÉRIDIENNE
Accueil périscolaire avec restauration

14h15 - 16h30
CLASSE

16h30 - 18H30
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (ALAE)

Le mercredi : une garderie est mise en place de 12h à 12h30 pour les enfants qui ne sont pas inscrits au Centre de loisirs le mercredi après-midi.

Les portes de l'école ouvrent 10 minutes avant le début de la classe (8h50 et 14h05).

CHIFFRES CLÉS

10 écoles

5 Alae (Accueils de loisirs associés à l'école)

1 Atsem dans chaque classe de maternelle

2 100 enfants environ scolarisés dans les écoles de Cugnaux

31 classes en maternelle

53 classes en élémentaire

Chiffres actualisés à la date d'envoi à impression de ce dépliant : les données peuvent continuer à évoluer fin août et durant le mois de septembre.

SOMMAIRE

P.3 Édito du Maire

P.4 Avant et après l'école : les temps périscolaires

P.5 Des repas cuisinés chaque jour pour les écoliers

P.6 Les temps extrascolaires : les mercredis après-midi et les vacances scolaires

P.8 Des activités scolaires et périscolaires

P.10 Accompagnement des enfants

P.11 Accompagnement des parents

ÉDITO

Chères Cugnalaises, chers Cugnalais

La rentrée est toujours un moment particulier, pour les enfants comme pour les parents. Elle marque le retour au rythme scolaire, aux apprentissages, aux projets, mais aussi aux liens qui se tissent chaque jour entre l'école, les familles et la collectivité.

Ce guide pratique rassemble les informations utiles pour bien aborder cette nouvelle année scolaire, afin que le quotidien scolaire et périscolaire soit lisible pour chacun d'entre vous.

À toutes et à tous, je souhaite une très belle rentrée.

Le Maire

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

L'ALAE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Accueil de loisirs associé à l'école (Alae) est un service municipal proposé à toutes les familles dans l'enceinte de chaque groupe scolaire. L'Alae est avant tout un lieu de vie qui participe à l'éveil citoyen et culturel des enfants.

Dans chaque groupe scolaire, **les équipes d'animation, encadrées par un binôme de direction d'Alae, accompagnent les enfants au quotidien, en proposant des loisirs aux enfants accueillis**. Chaque Alae définit un projet pédagogique, qui oriente les activités quotidiennes : grands jeux, ateliers créatifs ou tout simplement activités pour jouer, lire ou se détendre.

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Le PEDT fixe les orientations éducatives locales, à destination des enfants et des jeunes de la commune (3 à 25 ans), en partenariat avec la communauté éducative. Ce document vise à assurer la continuité et la cohérence éducatives entre les différents temps de la journée de l'enfant (avant, pendant et après l'école). Il permet aussi de rassembler les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation autour d'objectifs communs. Pour les 3-11 ans, les objectifs éducatifs sont de :

- Favoriser le développement de la citoyenneté, notamment la participation des enfants
- Sensibiliser les enfants aux enjeux de préservation de l'environnement et du vivant
- Encourager la découverte de pratiques sportives et culturelles

INFO PRATIQUE

Réserver des créneaux cantine et Alae

- Je me connecte sur le portail famille : https://portail-cugnaux.ciril.net/,
- Dans l'onglet "Planning" je clique sur "Effectuer de nouvelles réservations",
- Je sélectionne le mois,
- Je clique sur "modifier",
- Je coche les jours souhaités,
- Je valide, puis je passe au mois suivant en validant pour chaque mois et je poursuis jusqu'en juillet 2026,
- Une fois l'ensemble de mes réservations effectuées, je clique sur "terminer les modifications",
- Le récapitulatif s'affiche : en bas de la page, je confirme en cliquant sur "terminer",
- Je reçois le récapitulatif par email : cela confirme la bonne prise en compte de ma réservation

J'ai un doute ou je ne suis pas à l'aise devant un ordinateur, je contacte le Guichet unique (coordonnées au verso de ce dépliant).

DES REPAS CUISINÉS
CHAQUE JOUR POUR LES ÉCOLIERS

Chaque jour, entre 12h et 14h dans chaque école, les enfants prennent leur déjeuner durant la pause méridienne. **Les repas sont préparés par la cuisine centrale municipale, qui fonctionne en liaison chaude** (fabrication et consommation le jour même). A partir de cette rentrée 2025, en complément, les repas servis à la cantine de l'école Eugène-Montel sont directement cuisinés sur place. De la même manière, quelques cuissons de « dernière minute » sont réalisées directement dans les cuisines satellites des écoles. Une partie des produits cuisinés par les cuisiniers sont issus de différentes filières labellisées ou permettant de travailler en circuits courts : labels AOC ou AOP, produits biologiques, Label Rouge, Bleu blanc cœur, etc. **Des produits issus du maraîchage municipal à la ferme de Hautpoul sont également servis dans les assiettes, en fonction de la saisonnalité et des capacités de production du maraîcher.** Au quotidien, **une diététicienne professionnelle** propose des menus équilibrés et variés.

ZOOM

Collecte et valorisation des déchets alimentaires

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les assiettes petite faim/grande faim permettent de mieux calibrer les portions et de limiter le gaspillage alimentaire. À la suite du repas, les enfants trient leurs déchets alimentaires, avec l'aide des adultes. Les bacs de collecte sont ensuite récupérés chaque semaine dans les écoles par un partenaire spécialisé Les Alchimistes.

ET APRÈS ?

Les déchets sont compostés sur les plateformes de traitement des Alchimistes.

VOTRE ENFANT PRÉSENTE UNE ALLERGIE ALIMENTAIRE ?

Pour que votre enfant bénéficie d'un repas de substitution adapté, un Projet d'accueil individualisé (PAI) doit être établi et transmis aux services de la mairie. Ce document doit être validé par un médecin scolaire et signé par toutes les parties concernées.

Les temps extrascolaires

Les mercredis après-midi et les vacances

Les deux centres de loisirs de la commune, Rachety et Claudie-Haigneré, accueillent les enfants de 3 à 11 ans les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

Les équipes d'animation y proposent des activités de loisirs, **en fonction de l'âge et des besoins des enfants : activités d'éveil ou de découverte, activités physiques et sportives, activités artistiques et culturelles, temps calmes,** etc. Des sorties ont également lieu tout au long de l'année pour découvrir de nouveaux lieux et loisirs : zones de baignade, sorties nature ou culturelles, bases de loisirs, etc.

Pendant l'été, des séjours sont organisés pour les enfants à la mer, la campagne ou la montagne : l'occasion de partir en vacances dans un cadre collectif et sécurisé pour s'amuser, apprendre et se reposer.

Horaires d'accueil

Mercredis après-midi

De 12h à 18h30
(départ possible à partir de 16h30)

Vacances scolaires

Arrivée : entre 7h30 et 9h

Départ : entre 16h30 et 18h30

À la demi-journée : départ à 12h le matin et arrivée entre 13h45 et 14h l'après-midi.

Fermetures annuelles

Les centres de loisirs seront fermés :

- du 25 décembre 2025 au 2 janvier 2026
- du 10 au 14 août 2026

MÉMO DES DATES DE RÉSERVATIONS

POUR LES MERCREDIS

La réservation est ouverte pour tous les mercredis de l'année dès la rentrée de septembre.

Date limite pour réserver : 14 jours avant chaque mercredi.

POUR LES VACANCES SCOLAIRES

La réservation est ouverte pour toutes les vacances scolaires de l'année dès la rentrée de septembre.

Date limite pour réserver : 14 jours avant le premier jour de chaque période de vacances scolaires.

Fermeture des réservations	Périodes
05/10/2025	Vacances de la Toussaint 2025
07/12/2025	Vacances de Noël 2025
08/02/2026	Vacances d'hiver 2026
05/04/2026	Vacances de printemps 2026
21/06/2026	Vacances d'été 2026

DEUX CENTRES DE LOISIRS A CUGNAUX

Si mon enfant est scolarisé dans le groupe scolaire :

- **Jean-Jaurès, Léon-Blum ou Eugène-Montel**, il fréquente le centre de loisirs **Rachety ;**
- **Christian-Blanc ou Claudie-Haigneré**, il fréquente le centre de loisirs **Claudie-Haigneré.**

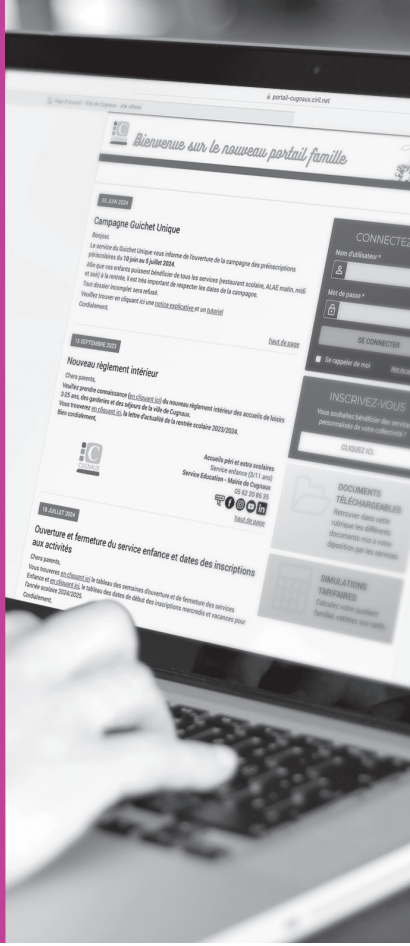

ZOOM

Le Portail famille

Cette interface informatique permet de réaliser toutes les démarches en ligne pour votre enfant : les inscriptions, les réservations et le règlement des factures pour les temps périscolaires, extrascolaires et la restauration.

Rendez-vous sur
portail-cugnaux.ciril.net

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Règlement intérieur des accueils de loisirs est disponible sur le site Internet de la Ville et au sein de chaque structure d'accueil. L'inscription à des temps d'accueil de loisirs (Alae et ALSH) vaut acceptation du règlement intérieur.

DES ACTIVITÉS
SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Découvrir, pratiquer, expérimenter, s'émerveiller, se documenter : autant d'objectifs pour favoriser l'épanouissement et l'apprentissage des plus jeunes, qui structurent l'offre d'éducation artistique et culturelle (EAC) proposée par la Ville (labellisée 100% EAC par le ministère de la Culture).

L'EAC REPOSE SUR TROIS PILIERS :

- L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES
- LA PRATIQUE ARTISTIQUE
- LA RENCONTRE AVEC DES ŒUVRES ET DES ARTISTES

Chaque année, les enseignants choisissent dans le programme d'EAC les offres adaptées à leur classe : des accueils à la médiathèque du Quai des arts, des spectacles de danse ou de théâtre, la découverte de pratiques musicales, de danse, d'arts plastiques, de cirque, etc.

Un programme est remis aux enseignants à la rentrée : elles et ils émettent des vœux d'activités et de parcours pour leur classe. Une commission se réunit ensuite à l'automne afin d'étudier les demandes des enseignants.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Adossées au programme d'EAC, des animations et activités liées à la transition écologique sont proposées aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires. L'occasion pour les enfants de mieux comprendre les enjeux liés à la biodiversité et la préservation de l'environnement.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRSICOLAIRES (TAP)

Les TAP (Temps d'activités périscolaires) sont des activités d'initiation et de découverte, encadrées par les animatrices et animateurs et/ou par des intervenants extérieurs durant les différents accueils périscolaires de la commune. Chaque Alae propose des activités autour de la culture, du sport et des loisirs (exemples de TAP proposés en 2025 : initiation à la capoeira ou au roller, atelier journal, découverte de la couture, etc.). Rendez-vous au retour des vacances de la Toussaint pour le prochain cycle de TAP !

ZOOM

Sport à l'école

La pratique du sport à l'école contribue à l'épanouissement de l'enfant et à sa réussite scolaire : encourager l'effort individuel et collectif, développer la psychomotricité ou encore comprendre les règles et les valeurs liées à une discipline sportive.

C'est pourquoi des séances encadrées par des éducateurs et éducatrices sportives sont proposées dans les écoles de la ville :

- Jeux d'opposition pour les classes de CE2,
- Tennis de table pour les classes de CM1 ;
- « Savoir rouler à vélo » pour les classes de CM2.

Par ailleurs, les cross scolaires rassemblent tous les élèves cugnalais à la Plaine des sports : en automne pour les élémentaires et au printemps pour les maternelles !

ACCOMPAGNEMENT
DES ENFANTS

LE CLAS : LES DEVOIRS, MAIS PAS QUE...!

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) est un service municipal assuré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et le service Jeunesse de la commune. Il propose :

• Un soutien scolaire pour les enfants et les jeunes, avec deux séances d'1h30 par semaine après la classe par petits groupes.

• Des activités de sensibilisation et culturelles collectives visant à renforcer la confiance en soi et l'ouverture au monde.

• Un accompagnement pour les parents, afin de mieux comprendre le système scolaire et soutenir leurs enfants.

Les séances bi-hebdomadaires du Clas sont encadrées par des accompagnateurs et se déroulent dans les locaux des centres sociaux ou dans les écoles.

Les inscriptions pour le Clas 2025-2026 ouvrent le 22 septembre 2025 à l'espace Mosaïque et dans les écoles Christian-Blanc et Claudie-Haigneré.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
05 61 76 84 99
accueil.csv@mairie-cugnaux.fr

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Dans le cadre de la Réussite éducative, la Ville de Cugnaux propose un accompagnement personnalisé pour les enfants et adolescents de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité (scolarité, bien-être, santé, relations aux autres, etc.). L'objectif : donner aux enfants et aux jeunes toutes leurs chances de réussite et d'épanouissement.

Plus de 80 enfants, avec leurs familles, sont ainsi suivis par des éducatrices spécialisées et un psychologue.

ACCOMPAGNEMENT
À LA PARENTALITÉ

Le Relais parentalité est un lieu ressource pour les familles des enfants âgés de 0 à 18 ans.

Dédié aux parents, futurs parents, et co-éducateurs (beaux-parents, grands-parents...), **cet espace d'accueil vous permet d'échanger sur votre quotidien familial, de rompre l'isolement, de rencontrer d'autres familles**. Une équipe de professionnelles vous accueille et vous accompagne dans votre rôle de parent en vous proposant, sur inscription :

- Des ateliers parents-enfants,
- Des permanences du Relais petite enfance pour vous renseigner sur l'accueil individuel et collectif (0-3 ans),
- Des permanences d'information sur la médiation familiale,
- Un « espace écoute familles », avec des rendez-vous individuels avec une psychologue,
- Des rencontres autour de l'adolescence.

UN LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS 0-6 ANS

Dans ce même lieu, l'équipe du Laep (Lieu d'accueil enfants-parents/ 0-6 ans) vous accueille les mercredis et samedis de 9h à 12h et les jeudis de 15h30 à 18h30.

Cet espace ludique et convivial est gratuit, anonyme et sans inscription.
Les futurs parents sont les bienvenus.

INFOS

Relais parentalité
1, rue Vincent-Auriol 31270 Cugnaux
(à côté de l'école Léon-Blum)
05 62 87 30 11
Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-17h
Mercredi 14h- 18h30
Jeudi 9h-12h

INFOS PRATIQUES
ET CONTACTS UTILES

GUICHET UNIQUE

Hôtel de ville,
5, place de l'Église
05 62 20 76 39

service.regie@mairie-cugnaux.fr

Lundi, mercredi
et vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h
Mardi après-midi
de 13h30 à 18h
Jeudi matin de 9h à 12h30
Fermé le mardi matin
et le jeudi après-midi.

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES

Parc du Manoir,
Bâtiment à l'arrière
de la Boit'J
05 62 20 76 12

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

SERVICE ENFANCE (ALAE ET ALSH)

51, avenue de Plaisance
05 62 20 86 35

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi de 8h30 à 13h30

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Groupe scolaire Christian-Blanc
12, rue Suzanne-Lacore
Maternelle : 05 34 47 86 70
Élém. : 05 34 47 86 72
Alae : 06 10 51 78 88

Groupe scolaire Léon-Blum
Rue Vincent-Auriol
Maternelle : 05 61 92 35 85
Élém. : 05 61 92 23 39
Alae : 06 09 99 55 29

Groupe scolaire Jean-Jaurès
Impasse des écoles
Maternelle : 05 61 92 26 15
Élém. : 05 61 92 38 13
Alae : 06 20 39 34 39

Groupe scolaire Eugène-Montel
Square Saint-Exupéry
Maternelle : 05 61 92 07 39
Élém. : 05 61 92 09 83
Alae : 06 01 12 23 69

Groupe scolaire Claudie-Haigneré
20 rue des Troubadours
Maternelle : 05 36 47 81 62
Élém. : 05 36 47 81 60
Alae : 06 38 55 83 54

CUGNAUX

ville-cugnaux.fr